



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'appareillage

Question écrite n° 76021

Texte de la question

Selon un rapport du CNRS, la France serait très en retard par rapport à ses partenaires européens en matière de prise en charge des problèmes d'acuité auditive. Il apparaît notamment une insuffisance d'équipement en matière d'appareils acoustiques des déficients auditifs, d'autant plus que leur remboursement par l'assurance maladie est particulièrement bas. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées de bien vouloir lui indiquer quelles sont les initiatives qu'il compte prendre en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76021

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé, famille et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 2002, page 2475